

**PÉTITION.** Le pantin géant de l'autoroute A9 menacé par des oppositions

# Pinocchio plébiscité!

**SAINT-LÉGIER (VD)**

**Contesté par deux associations, le personnage monumental qui borde l'A9 est soutenu par la population. Plus de 3000 signatures recueillies**

■ Textes: Jean-François Krähenbühl  
Photo: Sébastien Féval  
jfk@edipresse.ch

«On reçoit entre 150 et 200 signatures de soutien par jour! On en est à plus de trois mille: c'est assez incroyable!» «Père» du Pinocchio de 13,27 mètres qui borde l'A9 dans la zone industrielle de Saint-Légier (VD), Pierre Volet (51 ans) se réjouit du succès de l'action qu'il a lancée voici quinze jours. Cette

**«A titre personnel, j'adore ce Pinocchio»**

**Jean de Gautard, syndic de Saint-Légier**

pétition a pour but de soutenir le pantin géant érigé l'été dernier. «Les signatures viennent de toute la Suisse! Cette action, c'est un contrepois à ces personnes qui enquinquent le monde pour un tout ou pour un rien.»

L'entrepreneur désigne ainsi deux associations de la région qui lui reprochent d'avoir construit son pantin

géant – certifié le plus haut du monde par le Guinness Book – dans une zone de verdure inconstructible. Et sans permis! «C'est une œuvre d'art, pas une construction! tranche Pierre Volet. Nous voulions figurer dans le Guinness Book et montrer notre savoir-faire.» L'association Pro Riviera s'est opposée en ce début d'année lors de la mise à l'enquête publique déposée rétroactivement (lire l'encadré). Le dossier se trouve maintenant devant le canton.

■ **Décision cantonale attendue**

En fonction de la décision prise à Lausanne, la Municipalité lèvera les oppositions, demandera le déplacement de la statue, voire sa destruction. Joint hier, le syndic de Saint-Légier, Jean de Gautard, déclare attendre pour l'heure l'avis du Service de l'aménagement du territoire. «A titre personnel, j'adore ce Pinocchio, assure le magistrat. Ce dossier n'est pas très politique. C'est une question de centimètres sur une zone de verdure. Tout cela est ridicule», conclut-il.

Pour l'heure, Pierre Volet continue d'engranger les paraphes, qu'il déposera à la commune vers la mi-mars. «Les opposants se ridiculisent. Il y a des causes plus urgentes à défendre. Ce Pinocchio est sympa et il ne dérange personne.» Le charpentier défendra son pantin coûte que coûte: «On ira jusqu'au Tribunal fédéral s'il le faut. Et, quand les trax viendront, on s'enchaînera au Pinocchio comme Greenpeace!» ■

**Pro Riviera ne veut pas «alimenter la polémique»**

«Le comité de Pro Riviera s'est réuni mercredi soir, et il a décidé de ne pas alimenter la polémique», explique sa présidente, Anne-Lise Knopf. Celle-ci tient toutefois à rappeler que ce Pinocchio géant a été édifié «au mépris des dispositions légales et règle-

mentaires». Elle ajoute que cette construction est «de toute évidence située au mauvais endroit». Enfin, elle juge regrettable que M. Volet, qui «s'est mis délibérément dans cette situation, inverse les rôles en discréditant les associations».



Devant le Pinocchio géant contesté, Pierre Volet exhibe les milliers de signatures qu'il a reçues. Si cela ne suffit pas, le charpentier avertit que, lorsque les trax arriveront, il est prêt à s'enchaîner au pantin «comme Greenpeace!»